

édito

Le périmètre de notre communauté de communes a été entériné fin juin. Avec 43 communes et plus de 20 000 habitants, le territoire communautaire correspond aux bassins de vie et d'emplois constitués autour des cantons de Fleurance, Lectoure et Miradoux.

Cette extension, conjuguée avec la réforme territoriale et fiscale, nous amène à élargir notre action en mettant en œuvre de nouvelles compétences dans le domaine des services à la population, avec en premier lieu les autorisations des droits du sol (instruction des autorisations d'urbanisme), et peut être le transport à la demande à compter de 2013.

Bien sûr, nous continuons à agir dans le cadre des compétences qui nous ont été confiées initialement, avec l'appui au maintien de l'activité des professionnels de santé sur notre territoire, l'amélioration de l'accès internet haut débit, la consolidation de l'école de musique, l'aménagement et l'entretien de nouveaux sentiers de randonnée...

Le développement économique demeure également l'axe fort d'intervention de la communauté de communes, surtout dans un contexte économique difficile. L'actualité de notre territoire est ainsi malheureusement marquée par le projet de délocalisation de la base Intermarché de Lectoure. Cette décision constitue un drame humain pour les employés et un drame économique pour le territoire. Nous continuons à nous mobiliser avec l'ensemble des acteurs concernés pour unir nos efforts et proposer une réponse collective en soutien des personnels.

Nous veillons donc chaque jour à maintenir la qualité de l'accompagnement et des services que les communes nous ont confiés pour améliorer les conditions de vie sur notre territoire.



Bernard LAPEYRADE
Président de la CCLG

2013

Nouveau territoire, nouvelles compétences et orientations pour la Lomagne Gersoise

Par arrêté préfectoral du 28 juin 2012, la communauté de communes a été élargie aux communes de Gimbrède, Peyrecave, Plieux et Terraube, et se compose désormais de 43 communes pour 20 123 habitants.

Cette démarche répond aux préconisations du schéma départemental de coopération intercommunale qui prévoit, par fusion de communautés de communes ou intégration de communes dites "isolées", la réorganisation complète de l'intercommunalité à l'échelle du département.

Quelles conséquences pour la Lomagne Gersoise ?

Tenant compte également de la réforme de la fiscalité, (46% de ses recettes fiscales proviennent désormais de l'imposition "ménages"), les élus communautaires ont naturellement décidé d'**orienter le projet communautaire autour de nouvelles compétences, axées sur les services à la population, tout en conservant un accompagnement de qualité aux acteurs économiques dans un contexte difficile.**

Quels nouveaux services à disposition des habitants de la Lomagne Gersoise ?

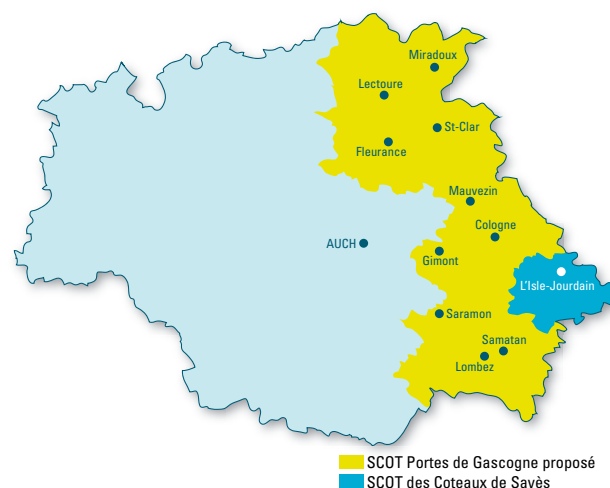
Dans un premier temps, et à la demande des communes membres, la Lomagne Gersoise se donne pour objectif d'**instruire les permis de construire et autres autorisations de travaux** à compter du début de l'année 2013 et pallier ainsi le désengagement de l'Etat.

Une réflexion est également en cours pour envisager d'exercer par délégation du Conseil Général du Gers le **transport à la demande**, et remédier ainsi aux difficultés financières que rencontrent les syndicats de communes pour maintenir ce service indispensable sur notre territoire rural.

Des investissements sont également prévus d'ici la fin de l'année pour **améliorer les services et produits proposés pour l'internet haut débit** sur les zones blanches et **créer une maison de santé pluridisciplinaire** (lire page suivante).



■ Les nouvelles communes membres de la CCLG



■ SCOT Portes de Gascogne proposé
■ SCOT des Coteaux de Savès

Quelles orientations à venir ?

Le prochain grand enjeu pour le territoire communautaire sera son inscription dans la démarche de **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**. L'assemblée communautaire, réunie le 25 octobre 2012, a fait le choix, à une majorité de 90 % des votants, de poursuivre le travail et la collaboration entrepris à l'échelle du Pays PORTES de Gascogne depuis plus de 10 ans, pour construire l'avenir de la Lomagne Gersoise. Plus qu'un document d'urbanisme, cet outil doit nous permettre de **fixer, pour les quinze ans à venir, et au sein d'une démarche concertée, les orientations et objectifs de développement du territoire que nous souhaitons atteindre dans la perspective d'un maintien de la qualité de vie sur nos communes** ■

P02

LES ACTIONS DE LA CCLG

P03

LES INITIATIVES

P04

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

N°33

sommaire

Nov. 2012

MAISON DE SANTÉ

Les TRAVAUX sont en cours

La communauté de communes construit un établissement sur le site de Fleurance de l'Établissement Public de Santé de Lomagne (EPSL), destiné à accueillir une vingtaine de médecins et spécialistes paramédicaux. La création de la maison de santé doit permettre de favoriser, à terme, l'installation de nouveaux professionnels dans notre territoire. Son ouverture est prévue en 2013.



▲ Visite du chantier, le 26.09.2012

Le projet a reçu la labellisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) au cours du comité régional du 22 juin 2012. Le projet immobilier et financier s'appuie sur un **bâtiment économe en énergies et des coûts de fonctionnement mutualisés.**

La Maison de Santé est construite sur un terrain de l'Hôpital local de Fleurance, cédé par l'établissement public de santé de Lomagne. Ce choix d'implantation permet certaines économies d'échelles quant à la logistique (parking, réseaux). **Le coût de construction est estimé à 1 100 000 € HT.**

L'autofinancement sera couvert par les redevances d'occupation des praticiens.

Les travaux ont débuté en juillet sous la maîtrise d'œuvre de l'atelier d'architecture A3+ à Condom. La livraison du bâtiment est prévue pour fin mars 2013 ■



Projet cofinancé par L'Europe (Leader), L'Etat, La Région Midi-Pyrénées et le Département du Gers

ÉCOLE DE MUSIQUE

Zoom sur la RENTRÉE 2012



Le point avec Emilie DENNIG, Vice-présidente en charge de l'école de musique.

"L'école de musique communautaire affiche une bonne santé.

En cette rentrée 2012, elle compte **242 élèves inscrits** dans les différents cours proposés : formation musicale, éveil et initiation musicale pour les petits de 5 et 6 ans, chorale adultes et instruments (piano, saxophone, trompette, clarinette, tuba, trombone,

cor, clarinette, flûte traversière, batterie, percussions, violon, guitare), parmi lesquels s'invite cette année la contrebasse. Nous avons décidé d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaires pour accueillir plus d'élèves et ouvrir ce cours de contrebasse.

Pour sa 3^{ème} rentrée, le succès de la chorale d'adultes ne se dément pas avec une trentaine d'inscrits."

Emilie Dennig signale également qu'" au cours de l'année, les élèves de l'école pourront participer à des ateliers chants et percussions avec "Chet Nuneta", groupe de polyphonie d'ailleurs, dans le cadre d'un projet en partenariat avec le Pays Portes de Gascogne."

Les **11 intervenants** dispensent la formation sur **2 sites** : à Fleurance au Centre Pédagogique du Développement Durable et des Sciences de la Terre (bâtiment du Moulin du Roy) et à Lectoure, dans la maison des services, cours Gambetta.

→ Contact école de musique : Vincent BLESZ - 06 77 04 66 21



INTERNET HAUT DÉBIT

Le RÉSEAU de la CCLG va monter en puissance

Le réseau Haut Débit de la CCLG géré par Alsatis va être aménagé pour permettre une connexion plus stable et un débit de 4 Mbps aux abonnés.

L'accès à Internet en haut débit sur les zones non desservies par l'ADSL est opérationnel depuis juin 2008. Le réseau appartenant à la CCLG et aux communes voisines a été confié pour 5 ans à la société Alsatis, qui l'exploite, le maintient et assure le service de fourniture d'accès à Internet auprès des abonnés.

Alain Zarragoza, Directeur du Développement chez Alsatis explique : "Dans le cadre de la délégation de service public, nous investissons avec la communauté de communes dans des travaux d'aménagement du réseau pour le raccorder à la fibre optique et renforcer ses liaisons inter-sites pour ainsi augmenter la bande passante. Dans un premier temps, cela permettra aux abonnés actuels à l'offre 2Mbps de bénéficier d'une connexion plus stable à 4 Mbps, dans les mêmes conditions tarifaires et avec le même matériel. Nous prévoyons de finaliser cet aménagement pour une ouverture du service aux abonnés fin du 1^{er} trimestre 2013." ■

→ Information et inscription : Alsatis - Service Client
0 811 955 910 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)
info@alsatis.com - www.alsatis.com

→ Contact CCLG : Service NTIC
05 62 64 22 55 - ntic@lomagne-gersoise.com

Le Conseil Général du Gers a élaboré son SDTAN, Schéma Départemental Territorial d'Aménagement Numérique, outil pour se projeter sur le moyen et long terme pour la desserte très haut débit du territoire. Il prévoit de combiner plusieurs solutions technologiques (fibre optique, ADSL, réseaux hertziens, satellite) pour couvrir le territoire et permettre à terme une connexion à 8 Mbps minimum pour tous. La communauté de communes prévoit ses futurs aménagements en matière d'accès à Internet dans ce cadre.



Projet co-financé dans le cadre des appels à projets de la Région "Midi-Pyrénées numérique" en partenariat avec le département du Gers et de la DIACT "plan gouvernemental de couverture en haut débit pour les zones rurales" et par l'Union Européenne au titre du FEDER.

ECONOMIE

MOBILISATION GÉNÉRALE contre la délocalisation de la base Intermarché de Lectoure



EN DIRECT



Jean-Philippe BOUYSSOU et Denis CASTAGNET,
Vice-présidents chargés du développement économique

Comment avez-vous réagi à l'annonce du Groupement des Mousquetaires ?

"Suite à l'annonce d'envisager la fin d'activité de la base logistique ITM sur Lectoure au profit d'un transfert de l'activité sur le site de Montbartier, dans le Tarn et Garonne, nous, élus de la communauté de communes, des communes membres, et particulièrement de Lectoure, du département et les parlementaires gersois, nous nous sommes naturellement mobilisés, par solidarité avec les salariés de la base, pour unir nos efforts afin d'opposer une réponse collective face aux décisionnaires du groupement. Nous nous sommes fermement opposés à ce qui constitue pour nous une "délocalisation", et avons immédiatement sollicité des autorités compétentes l'assurance que des fonds publics n'aient pas financé cette décision catastrophique."

Quelles actions souhaitez-vous mettre en œuvre pour faire face à cette décision ?

"La première action, c'est de maintenir fermement notre position contre cette décision. Nous n'acceptons pas en l'état les propositions du plan et demandons que la question de la base de Lectoure soit réétudiée. La qualité du travail et la disponibilité des salariés, reconnues aussi bien par la Direction nationale dans son classement, que par les établissements livrés, sont autant d'atouts que nous souhaitons mettre en avant. A cette fin, nous avons constitué un comité de suivi, au sein de la commission « économie », avec toutes les bonnes volontés, pour suivre attentivement ce dossier. Sa 1^{ère} mission sera bien entendu d'accompagner les actions des personnels de la base mais également de se porter comme l'interlocuteur représentant la mobilisation des collectivités locales." ■

LA BASE INTERMARCHÉ DE LECTOURE EN QUELQUES CHIFFRES* :

- **313 personnes** : c'est l'effectif au 30 avril 2012. La base est l'un des plus gros employeurs du Gers.
- **20 000 m²** : c'est la surface occupée par la base de produits frais ITM
- **140 points de vente sur 6 départements** : c'est le nombre de sites livrés.
- **25 millions** : c'est le nombre de colis distribués chaque année.
- **3 ans** : la Base Intermarché de Lectoure est menacée de fermeture d'ici fin 2015.
- **73 kms** : c'est la distance entre Montbartier (Tarn et Garonne) et Lectoure.

*source : mairie de Lectoure

LES FINANCEMENTS PUBLICS (en Francs) qui ont permis d'accueillir la base il y a 20 ans, en 1993 :

- Etat (FIAT) : 1 900 000 F
- Conseil Régional Midi-Pyrénées : 800 000 F
- Conseil Général du Gers : 1 900 000 F
- Commune de Lectoure : 4 006 600 F + 1 800 000 F d'avance remboursable
- Vente du site par la commune à ITM Entreprises pour 1 375 985 F (soit 10% environ du coût).

En contrepartie, ITM s'engageait à créer 160 emplois (qui plus tard sont allés jusqu'à 380) justifiant ainsi les financements publics consentis.

Pour rappel : la base Intermarché de Lectoure a ouvert au printemps 1993 avec 160 employés. Dans les années 2000, elle a embauché plus de 300 salariés.



13 juillet, 13 et 20 septembre 2012 : salariés, élus et habitants manifestent devant la base.



LE COMMUNIQUÉ des représentants de l'Intersyndicale



L'ensemble des salariés ne peut accepter cette décision qui n'est que financière et vise à faire gagner encore plus d'argent à une minorité.

- On nous a expliqué qu'il n'y a pas de place pour agrandir : FAUX, la CCLG a acheté 10 hectares à côté de la base.
- On nous a expliqué que des voisins portaient régulièrement plainte pour nuisances sonores : FAUX, aucune plainte enregistrée à ce jour.
- On nous a expliqué des problèmes routiers et que la nouvelle base "consommerait moins de CO²" : FAUX, il faudra toujours livrer les points de ventes en milieu rural et souvent éloignés des grands axes.

Nous, employés de la base, avons mené avec l'appui de nos élus locaux des actions afin que nos voix et nos questions soient entendues auprès de notre direction nationale, car nous cumons plusieurs handicaps par rapport aux autres sites touchés :

- transfert à plus de 70 kms
- nouvelle base de Montbartier prestée (c'est-à-dire que ce ne sera plus Intermarché)
- réduction de personnel du fait de la mécanisation de la nouvelle base.

Ces éléments ont été actés le 20 septembre en Comité Central d'Entreprise à Paris, mais sans aucune proposition de revitalisation du site, ni de révision de la décision.

Nous ne pouvons accepter de voir nos vies basculer pour une simple économie de coûts.

Il faut savoir que la base de Lectoure se porte très bien : les volumes croient en permanence, les indicateurs économiques sont tous au vert, les salariés ont acquis un savoir-faire qui leur permet de faire face à toutes les variations de volumes, la base de Lectoure est une des meilleures base de France.

Nous ne pouvons voir des familles être obligées de quitter notre région sans garanties des acquis et une partie se retrouver sans emploi et sans aucune contre partie correcte du groupement Intermarché.

Comment se fait-il qu'une base ou une entreprise puisse supprimer des emplois alors que ses résultats sont bons voire excellents ? Comment se fait-il que ces financiers aient tous les droits et aucun devoir ?

Nous ne demandons qu'un seul droit, le droit au travail,

le droit de pouvoir continuer à travailler dans la région que nous aimons.

Nous invitons l'ensemble de la population à nous soutenir dans nos prochaines actions.



EN DIRECT



Gérard DUCLOS,
Maire de Lectoure

"Après tant d'années d'efforts, tant d'argent public investi pour la création d'emplois sur notre territoire, comment pourrait-on accepter de voir cette base ITM fermer ?

Doit-on accepter de voir 313 emplois rayés de la carte de notre territoire, déjà si fragile, et menacer la survie de nombre de nos commerces, entraîner une nouvelle suppression de services publics, accélérer la disparition de classes dans nos écoles, voire la fermeture de quelques écoles qui animent encore nos villages ?

C'est de la survie de notre territoire qu'il en va ! Et nous nous battons jusqu'au bout pour qu'une telle injustice ne se produise pas.

J'ai dès le début saisi Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement Productif, relayé par mes collègues et amis parlementaires. Des discussions sont engagées avec le groupe Intermarché, qui ne peut que comprendre la situation dramatique dans laquelle nous plonge sa décision. Espérons que le mot "humain" aura encore un sens dans les négociations en cours, car lorsque l'on se dit mousquetaire, il faut en avoir le panache !

Je suis avec attention l'évolution de ce dossier en liaison avec les élus communautaires, les Parlementaires et l'Intersyndicale." ■



BIENVENUE aux nouveaux arrivants

La Lomagne Gersoise, se positionnant activement comme territoire d'accueil de nouvelles populations et d'acteurs économiques, a le plaisir de vous présenter à chaque numéro les nouveaux arrivants économiques qui contribuent au dynamisme du territoire. Retrouvez l'ensemble des annonces et présentations détaillées sur notre site web : <http://www.lomagne-gersoise.com/Les-entreprises-locales>

Ils ont créé leur entreprise

01/12/2011 – Lomagne piscines

Yoann DUSSEAU – RN 21 – Rte d'Agen – 32700 LECTOURE
 05 62 68 82 21 – 06 34 48 19 80 – lomagnepiscines@orange.fr
www.lomagnepiscines.com

L'entreprise Lomagne Piscines est spécialisée dans la vente et la pose de piscines coques en polyester. En tant que partenaire et distributeur du Groupe GA Piscines sur tout le département, l'entreprise développe une gamme de plus de 250 modèles avec une fabrication 100% française pour tous les styles : moderne, ludique avec escaliers, plages... Le magasin met en vente tous les produits et accessoires nécessaires au bon entretien de la piscine, il est ouvert les mercredi-jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h ; le samedi de 9h30 à 12h ; les autres jours sur rendez-vous. Durant les mois de juillet et août, du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.



09/01/2012 – Les Croqueurs de Salades

Valérie CASEMAJOR et Didier POGGIO – "Marides"
 32700 MARSOLAN – 05 62 68 38 86 – 06 15 43 50 29
lescroqueursdesalades@gmail.com

Valérie Casemajor et Didier Poggio vous accueillent dans leur ferme héliicole à Marsolan. Ils sont éleveurs, transformateurs d'escargots gros gris ; ils élèvent ainsi près de 70 000 escargots Gros Gris par an. Vous pouvez acheter leurs produits (surgelés ou en conserve) directement à la ferme ou les déguster sur les plus grandes tables gastronomiques de la région. Des visites de l'exploitation sont organisées, vous y découvrirez également leur production de safran certifié bio (unique dans le département, avec des bulbes origine sud-ouest, épice 100% pure en stigmates).



26/03/2012 – INNOVEA SOLUTIONS

Ludovic CHAROLLAIS – Pépinière d'entreprises
 ZI La Couture – 32700 Lectoure – 05 82 95 24 39
contact@innovea-solutions.fr – www.innovea-solutions.fr

Innovea Solutions propose des services informatiques pour professionnels et particuliers, de la conception et l'intégration de suites logicielles personnalisées à la formation et l'assistance à l'utilisation de différents matériels (solutions open source, applications métiers), le dépannage et l'installation informatique à domicile, et des services internet.

Pour les particuliers, différentes prestations sont possibles : un service de dépannage et de formation à domicile avec le contenu de votre choix et à votre rythme (sur le Gers et la Haute-Garonne). Le conseil jouant un rôle très important dans la conception du métier, Ludovic Charollais est à votre écoute pour étudier vos demandes.



05/04/2012 – SARL Aux plaisirs des saisons

MM. LABORDE et BINI – Zone Industrielle – 32700 LECTOURE
 05 62 28 84 36 – 09 66 87 84 36
auxplaisirsdessaisons@orange.fr

Un commerce de proximité a ouvert sur la zone industrielle à Lectoure : l'épicerie "Aux plaisirs des saisons", ouverte tous les jours de 8h à 19h30 et le dimanche matin durant l'été. Vous y trouverez des fruits et légumes, un espace de produits bio, une épicerie de première nécessité, et une épicerie fine qui fait la part belle aux produits locaux (vins, conserves, armagnac). Les gérants proposent également un service de dépôt de pain et de viennoiserie, dépôt de presse, et pâtisserie sur commande le week-end.



01/05/2012 – Laboratoire Nature et Plantes

Stéphan TOYES – Las Prades – 32390 GAVARRET SUR AULOUSTE – Tél : 05 62 62 20 59 – Fax : 05 62 06 36 73
contact@prophessence.com – www.prophessence.com

M. Toyès a créé la société Laboratoire Nature et Plantes en reprenant et développant la marque "Prophessence". La société propose une large gamme d'huiles essentielles et végétales (bien-être du corps, beauté du visage, shampoings...) et de produits d'ambiance pour la maison. Toute une variété de compléments alimentaires à base de plantes et essences aromatiques est également disponible. L'ensemble des produits commercialisés par la société répond à une charte de qualité, certains bénéficient de labels de qualité (Label AB, label COSMÉBIO).



11/05/2012 – A&D Aménagement & Décoration

Guillaume LAGAILLARDE, Artisan Peintre – 32700 LECTOURE
 06 84 78 71 05 – guillaume.lagaillarde@hotmail.fr

Spécialisé aux techniques de la chaux par un artisan décorateur coloriste, ainsi que plusieurs formations à l'Ecole d'Avignon, Centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural, Guillaume Lagaillarde utilise ce matériau pour vos travaux de rénovation, d'entretien et de réhabilitation du bâti ancien. Réalisation de devis gratuit. English spoken.



15/05/2012 – Jupons & Compagnie

Isabelle ALLOYEAU – 126 rue Nationale – 32700 LECTOURE
 05 62 68 16 67 – www.juponsetcompagnie.com

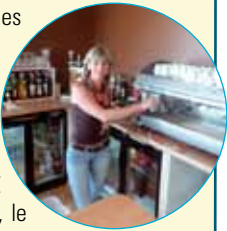
Voici une boutique originale ouverte par Isabelle Alloyeau : "Jupons et Compagnie" se trouve à son domicile dans le bas de la rue Nationale (à côté de la Caisse d'Epargne). Ce commerce d'habillement féminin est pensé dans un esprit cosy et privilégie les vêtements de créateurs originaux dans un style "romantico-vintage". Isabelle choisit elle-même les modèles afin de proposer une gamme étendue jusqu'aux grandes tailles. N'hésitez pas à venir découvrir ce lieu unique ouvert l'après-midi ou plus sur demande.



26/05/2012 – Brasserie de Lectoure

(restauration, brasserie, café)
 Sandrine LUTZ – Centre Commercial Intermarché
 32700 LECTOURE – 05 62 68 14 35

Serveuse durant sept années au Café des Sports à Lectoure, Sandrine Lutz a profité de l'ouverture du nouveau Centre commercial Intermarché de Lectoure pour concrétiser son projet de création de Restauration-Brasserie. Mme Lutz propose notamment une formule à 12,50€ comprenant un buffet d'entrée à volonté, le plat du jour, un dessert et le café, avec un ¼ de vin. Vous avez également la possibilité de vous arrêter l'après-midi pour consommer une glace, une gaufre ou un café gourmand. Ouverture du lundi au samedi de 9h à 19h sans interruption.



11/06/2012 – SC Couverture

Sébastien COSTESEQUE – Las Bourgades – 32480 St-Martin de Goynes – 06 76 80 92 92

Jeune artisan, Sébastien Costeseque vient de lancer son EIRL de zinguerie-couverture-charpente. Ce spécialiste -il a fait une formation à la fédération des compagnons à Agen- propose des solutions à la fois modernes avec un parti pris esthétique évident, ou plus classiques (charpente ossature bois) aux particuliers et entreprises. Pour mener à bien son projet il a été accompagné par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et bénéficie du soutien financier de la plateforme d'initiative locale IAG. N'hésitez pas à le contacter pour une étude et un devis de réalisation de votre projet de zinguerie.

01/07/2012 – Brasserie du Vaillant Fourquet

Claire BRASSEUR, Laurent SALMON – ZA Petit Rounac
 32340 MIRADOUX – 06 67 74 29 86 – 06 12 92 87 29
brasserieeduvaillantfourquet@gmail.com
www.facebook.com/pages/Brasserie-du-vaillant-fourquet/373494689329833

La Brasserie du Vaillant Fourquet propose un éventail de six bières différentes (deux blondes, une ambrée, une rousse, une blanche, une noire et des bières de saison). Toutes sont brassées à l'aide d'un fourquet en bois, non filtrées, non pasteurisées, et refermentées en bouteille. Le produit évolue donc avec le temps. En plus des bouteilles commercialisées dans les boutiques ("Le Puits de Lumière" à Saint-Clar, "Les Fleurons de Lomagne" à Lectoure, "Gamm Vert" à Fleurance) et sur les marchés nocturnes locaux, leurs bières sont disponibles en fût, conditionnement plus adapté aux différentes manifestations (concerts, festivals, soirées gourmandes, marchés gastronomiques...).



07/07/2012 – Les Tables d'Urdens

Place de l'église – 32500 URDENS
 05 62 59 70 03 – lestablesurdens@hotmail.fr
www.lestablesurdens.fr

Mélanie Suarez et Nicolas Sellier ont ouvert leur restaurant, "Les Tables d'Urdens", à la place de l'ancienne "Auberge Paysanne". Dans un bâtiment entièrement rénové, vous pouvez venir déguster une cuisine traditionnelle où tout est fait maison par le chef. Faisant la part belle aux produits régionaux et de saison, vous y découvrirez une cuisine gourmande et originale. Différents menus sont proposés (15 et 25 €) ainsi qu'une formule le midi en semaine à 13,50 €. Le restaurant est fermé le lundi.



Ils ont implanté une entreprise

01/01/2012 – SOLIANCE Formation

Christophe DESBARATS – Zone Industrielle
 32500 FLEURANCE – 05 62 06 96 17 – 06 85 64 35 77
christophe.desbarats@e-soliance.com
www.e-soliance.com

Soliance Formation est un centre de formation basé à Fleurance, destiné aux professionnels du BTP, de l'industrie et de l'agriculture. Les formations dispensées portent aussi bien sur la sécurité (premiers secours) que sur l'apprentissage ou le perfectionnement (CACES, Fimo...), dans des domaines de compétences variés (BTP, VRD, transports, logistique...).



22/03/2012 – Maison Baudequin

13 rue Nationale – 32700 LECTOURE – 07 77 06 55 88

Anne-Marie et Pierre Baudequin, artisans chocolatiers installés depuis quelques années à La Sauvetat, ont ouvert leur magasin "Maison Baudequin" à Lectoure. Spécialisés dans la fabrication de confiseries et de pâtisseries artisanales, ils ont développé toute une gamme de chocolats aux saveurs originales : agrumes, piment d'Espelette, épices... Dans un esprit cosy vous pourrez venir déguster leurs spécialités gourmandes, créées en grande partie avec des produits locaux. Ils proposent également des ateliers d'une heure pour découvrir la pâtisserie et le chocolat pour les enfants. Le magasin est ouvert tous les jours de 8h à 19h30, possibilité le midi d'y manger une assiette gourmande.

